

# SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1976-1977

Annexe au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1976.

## RAPPORT

FAIT

*au nom de la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale* (1), *sur le projet de loi ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN NOUVELLE LECTURE, autorisant la visite des véhicules en vue de la recherche et de la prévention des infractions pénales,*

Par M. Pierre MARCILHACY,

Sénateur.

Mesdames, Messieurs,

La Commission des Lois, saisie du texte que l'Assemblée Nationale a voté en seconde lecture dans sa rédaction de première lecture, et après l'échec de la réunion de la Commission mixte paritaire, a décidé à la majorité de maintenir sa position et de proposer au Sénat le rejet de l'article unique du projet de loi.

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Léon Jozeau-Marigné, président ; Marcel Champeix, Baudouin de Hauteclocque, Jean Sauvage, Jean Auburtin, vice-présidents ; Jacques Pelletier, Louis Virapoullé, Jacques Eberhard, secrétaires ; Jean Bac, René Ballayer, Roger Boileau, Pierre Bouneau, Philippe de Bourgoing, Raymond Brosseau, Pierre Carous, Félix Ciocolini, Charles de Cuttoli, Etienne Dailly, Yves Estève, Henri Fréville, Jean Geoffroy, François Giacobbi, Jean-Marie Girault, Paul Guillard, Léopold Heder, Pierre Jourdan, Pierre Marcilhacy, James Marson, André Mignot, Jean Nayrou, Marcel Nuninger, Guy Petit, Hubert Peyou, Maurice Pic, Paul Pillet, Pierre Schiélé, Edgar Tailhades, Jacques Thyraud.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale : 1<sup>re</sup> lecture, 2183, 2359 et in-8° 562.

2<sup>e</sup> lecture, 2695 ; Commission mixte paritaire : 2703.

Sénat : 1<sup>re</sup> lecture, 85, 133 (1976-1977) ; Commission mixte paritaire : 173.

Nouvelle lecture, 193.

---

Procédure pénale. — Automobiles.